

Impressions parlementaires

Autor(en): **Molles, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IMPRESSIONS PARLEMENTAIRES

JE suis à Berne, il est par conséquent bien naturel que je me sois rendu au Parlement. Oh ! je vous avouerai bien que je me suis fourvoyé en entrant au Palais et que sans d'innombrables huissiers je serais arrivé probablement à la fin de la séance, mais l'important est que j'y sois arrivé.

Or donc, du haut des gradins, comme qui dirait du ciel, j'ai vu... j'ai vu. O ! mon Dieu, pas grand-chose... Voici ce que j'ai vu : Des hommes, pour la plupart tout de noir vêtus, assis en demi-cercle à de petits pupitres avec, devant eux, un tas de papperasse de toutes couleurs et les pieds bien au sec dans des monceaux de journaux. Pas un n'a l'air méchant. L'un d'eux, cependant, m'a fait un peu peur. Pour mieux affirmer la sincérité de ses paroles et pour convaincre mieux ses auditeurs — je n'ai pas pu me rendre compte au juste — frappait à coups de poing redoublés sur le plastron empesté de sa chemise immaculée. Ça faisait un très drôle de bruit et je ne sais pas très bien si c'est de cela que l'on riait beaucoup ou bien à cause de ce qu'il disait. C'était, m'a-t-on dit après, l'un des moins doux d'entre ces messieurs.

Je ne sais pourquoi je m'étais imaginé — il faut vous dire d'abord que je suis très ignorant de ces sortes de choses — que c'était infiniment plus difficile que cela de prendre des décisions graves. J'eus l'impression qu'on parlait beaucoup pour la forme, même si la partie était gagnée ou perdue d'avance. Mais puisque c'est ainsi — m'a-t-on dit — dans les grands Parlements, il faut croire que c'est bien ainsi.

J'ai vu également des hommes fort appliqués à user d'innombrables crayons dans le seul but de noircir de nombreuses feuilles blanches; l'œil aux aguets, l'oreille tendue, rien ne semblait leur échapper de ce qui se disait, et pourtant dans les journaux qu'ils servent à souhait, je n'ai pas trouvé trace des mille petites observations drôles que j'ai faites, peut-être parce que je n'entends rien à toutes ces choses parlementaires, et que, ce que j'ai vu n'est pas ce qu'ils cherchaient à voir. Enfin il a été fait un appel nominal, comme à l'école, ces messieurs ont répondu les uns oui, les autres non, cela en allemand, en français et en italien, les uns catégoriquement, les autres comme si on leur arrachait une réponse. Puis quelqu'un a dit d'un air grave : « En votation finale et définitive le Conseil national a voté l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations par 128 voix contre 43. R. MOLLES.

Ça se tasse. — On est au dessert. On apporte un superbe gâteau sur la table :

— J'en veux, fait Riri.
— Tu n'as plus faim, lui dit son père, et tu ne saurais avaler une bouchée de plus.
— Oh ! si, papa... en me tenant debout !

INSTRUCTION CIVIQUE

MONSIEUR l'Inspecteur fait l'examen des cours complémentaires dans le village de B***. Il interroge sur l'instruction civique; les réponses sont généralement bonnes, et M. l'Inspecteur paraît content. L'un des examinés, un grand garçon au teint hâlé, à l'œil intelligent et doux, se fait surtout remarquer par sa façon de répondre avec rapidité et précision. Il obtiendra sûrement une bonne note, toutefois une petite lacune existe dans le bagage intellectuel de ce futur citoyen; il sait bien que les petites communes comme B*** ont un Conseil général et que les grandes communes comme Rolle ont un Conseil communal, mais il ne suppose pas que ce dernier a comme attributions de nommer le syndic et la Municipalité. C'est ce que M. l'Inspecteur voudrait lui faire dire, aussi cherche-t-il par quelques moyens ingénieux et détournés à l'amener sur la piste.

— Voyons, dit-il, j'habite Lausanne et je ne suis jamais convoqué pour l'élection de la Municipalité; je n'ai pas le droit d'y prendre part, pourquoi ? Savez-vous ? Voyons, réfléchissez !

Une idée surgit dans le cerveau de l'élève : « Parbleu, c'est clair comme le jour », pense-t-il. Il répond sans hésiter :

— Parce que vous êtes privé de vos droits civiques, Monsieur.

Octave D.

LE NOËL DE LA JAPONAISE

(Inédit.)

Mais où donc allait Fleur-de-Riz ?
Seule en la nuit blanche de neige,
Trottinant comme une souris,
D'un pas que la frayeur allège ?
Sa ceinture à coques, gonflant
Sous la bise, à l'air de deux ailes,
Et, de ses sabots, les semelles
Dessinent en noir sur fond blanc.

Comment ? Pourquoi la Japonaise
Aux yeux bridés, au teint jauni,
Va-t-elle par la nuit mauvaise,
Toute seule, en catimini ?
Pourquoi, si loin de sa patrie,
Sans ombrelle et sans éventail ?
Je vais vous narrer ce détail,
Qui ressemble à de la féerie.

A Nikko, dans un grand jardin,
Où triomphe le chrysanthème,
Au dernier automne, un marin
Lui dit : O Fleur-de-Riz ! je t'aime !
Il le lui dit si gentiment,
Que Fleur-de-Riz donna son âme,
Ne doutant pas, la pauvre femme !
De la vérité d'un serment.

Il se nommait Noël... L'infâme
Partit, sans faire ses adieux !...
Et c'est son époux que réclame
Fleur-de-Riz, courant en tous lieux.
Ce soir, quand la voix de la cloche
Lança son carillon au ciel,
Quelqu'un cria : « Voici Noël ! »
Elle crut son mari tout proche.

Ecoutant le vif dig, din, don,
Et trottant menu dans la neige,
On voit errer à l'abandon
Fleur-de-Riz que l'amour protège.
Ses petits patins font flic ! floc !
Les flocons, en légères couches,
La couvrent de leurs blanches mouches,
Elle tressaute au moindre choc.

Elle a, pour se guider, l'étoile
Que fait le vitrail éclairé,
Sa marche est trop lente à son gré,
Surtout quand la lueur se voile.
Elle crie, à deux fois : « Noël !
C'est Fleur-de-Riz, ta Japonaise ! »
Mais nulle voix, sur la falaise,
Ne vient répondre à son appel.

La nuit étend ses grandes ombres,
La neige tombe à flots pressés,
Du vitrail les feux effacés,
Rendent les ténèbres plus sombres.
Fleur-de-Riz pleure, à plein crêpon !
Car, en cette détresse extrême,
La douleur est partout la même,
Qu'on soit d'Europe ou du Japon.

D. MON.

JULES CORNU ET LE VALAIS

LE Conteur, après nos principaux quotidiens vient d'annoncer la mort de l'éminent romaniste et dialectologue suisse, Jules Cornu, et de rappeler très brièvement sa belle carrière scientifique. Ma qualité de Valaisan, et de ressortissant du val de Bagnes, m'impose le devoir de combler ici une lacune remarquée dans les trop succincts articles nécrologiques que j'ai sous les yeux. Aux travaux de dialectologie romande du défunt, que l'on a énumérées il faut ajouter ceux-ci : *Phonologie du Bagnard* et *Petit vocabulaire du val de Bagnes* (environ un millier de mots) parus dans le tome VI (1887) de la *Romania*, la grande revue de philologie et de linguistique romanes. Les éléments avaient été recueillis sur place par M. Cornu en 1874. Ces études comptent parmi les plus anciennes du genre faites scientifiquement en pays romand, avec celles de l'éminent collègue du défunt M. Gillieron qui s'est également beaucoup occupé du Valais avant de donner à la science des œuvres de plus large envergure. Les travaux valaisans de M. Cornu sont bien connus des linguistiques et ont été une mine précieuse pour les rédacteurs de notre *Glossaire des Patois*.

M. GABBUD.



LA FÉE AUX MIETTES

— Tu m'épouseras donc ? dit-elle, quand tu auras trois ans de plus.

Et, comme je la regardais pour m'assurer de l'effet que mon petit discours avait produit sur elle, je m'aperçus qu'elle sautillait, sautillait, et qu'elle souriait, d'un air de satisfaction qui n'était pas sans malice. Tout à fait rassuré sur sa santé et sur son bonheur, qui tenait à si peu de chose, je me laissai retourner au penchant de ma gaité de jeune homme avec un entraînement dont, à dire vrai, je n'étais pas tout à fait le maître.

— Oui, divine Belkiss, m'écriai-je en lui tendant la main en signe de fiançailles, je vous promets par ces constellations éclatantes du Sud de l'Orient, qui baignent maintenant de leurs lumières argentées les vastes États que vous possédez dans les royaumes favorisés du soleil, que je vous épouserai dans trois ans si mon père et mon oncle y consentent, ou si leur absence prolongée, contre tous mes vœux, me permet alors de disposer de moi-même. Je vous le promets, princesse du Midi, à moins que votre auguste famille, dont vous venez de me révéler les titres imposants, ne porte obstacle à la mésalliance, peut-être unique dans l'histoire, qui introduirait un simple garçon charpentier dans la couche d'une personne royale.

En achevant ces derniers mots, je mis un genou en terre, et je baisai respectueusement la main blanche de la Fée aux Miettes, qui dansait si haut que j'étais obligé de la retenir, de peur qu'à force de s'élever elle ne m'échappât tout à fait.

— C'est assez, me dit-elle en rayonnant de plaisir et en se suspendant à mon bras pour gagner Granville; mais il faut maintenant que je t'apprenne pourquoi je suis restée dans le pays, et pourquoi je cherchais à t'y retrouver. Pendant deux ans je n'avais osé me présenter devant toi, parce que l'argent que tu m'as si gracieusement prêté m'avait été volé par les Bédouins.

— Sur les côtes d'Afrique, Fée aux Miettes !... et qu'alliez-vous faire là ? Ce n'est pas, si la carte n'est trompeuse, le droit chemin de Greenoc !

— Sur les côtes de la Manche, mon cher Michel, par des voleurs du pays. Pardonne-moi cette confusion de noms qui se ressent de mes vieilles habitudes de voyage. Après un tel accident, et dans la position où je te connaissais, je n'aurais pu me montrer à tes yeux sans rougir de ma déconvenue, et peut-être sans t'affliger. Je me réfugiai donc au hasard partout où j'avais lieu d'espérer l'accueil de la charité, en me rapprochant, autant qu'il m'était possible, des endroits où je pouvais entendre parler de toi. Je ne tardai pas à savoir que les dernières ressources du travail venaient de t'échapper, et que tu en étais au point de manquer d'un habit neuf à la Saint-Michel. La pauvre Fée aux Miettes se serait inutilement évertuée à te secourir, mais j'allais trottant de côté et d'autre pour trouver quelque voie à te tirer d'embarras, et j'avais ce succès d'autant plus à cœur qu'il m'était revenu que tu penchais à entrer dans le cabotage, qui n'était pas une profession malhonnête, mais qui te réduirait à un ordre d'habitudes incompatibles avec ton éducation et avec tes mœurs. Je me hâtai donc d'aller t'apprendre qu'il n'est question dans le pays d'où je sors que de belles entreprises à la gloire de la Normandie, et qui demandent l'intelligence et les bras des plus habiles ouvriers, comme de relever la maison de Duguesclin à Pontorson, de décorer celle de Malherbe à Caen, d'étayer celle de Corneille à Rouen, où elle menace d'encombrer avant peu la rue de la Pie de ses ruines, et peut-être de consacrer quelque monument au Havre à la mémoire de ton cher Bernardin. Ce qu'il y a de plus sûr encore, c'est qu'on frète, qu'on radoube et qu'on carène tous les jours des navires à Dieppe, et que je t'ai ménagé, grâce à Dieu, assez de débouchés sur la côte pour pouvoir t'assurer positivement que l'ouvrage ne t'y manquera pas. C'était le besoin de te faire part de ces nouvelles qui me ramenaient aux environs de Granville, quand la Providence a permis que tu te rencontrasses sur les grèves du mont Saint-Michel pour me sauver la vie, et, bien mieux que cela, cher enfant, pour l'embellir d'une perspective délicieuse qui me la rendrait maintenant plus regrettable que jamais.

(A suivre.)

Charles NODIER.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron.